Image not found or type unknown

La taxe Puma revue à la baisse

Actualité législative publié le **14/01/2020**, vu **2078 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Instaurée en 2017, la cotisation subsidiaire maladie a été rabotée en 2019.

Sous la pression, le gouvernement a modifié le calcul de l'assiette et du taux de la CSM dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2019. Ainsi, si le calcul de la cotisation 2019 reste inchangé, la nouvelle réglementation s'applique pour les appels de cotisation 2020 au titre des revenus 2019.

Elle se caractérise par :

- Une hausse de la franchise : la cotisation s'applique désormais aux revenus des capitaux dépassant 0,5 Pass (2) (19 886 €) au lieu de 0,25 Pass(9 933 €) ;
- Une baisse du taux : jusqu'ici fixe (8 %), il devient dégressif de 6,5 % (identique au taux maximum de cotisation maladie en agricole) pour 0 € de revenu d'activité, à 0 % pour un revenu d'activité égal à 20 % du Pass (7 946 €) ;
- Mais un élargissement du revenu d'activité : En 2018, si le revenu d'activité dépassait 10 % du Pass (3 973 €), il n'y avait pas de cotisation Puma. En 2019, le seuil est de 20 % du Pass (7 946 €). Pour 10 % du Pass, le taux est de 3,25 %.

En résumé :

La taxe Puma		**Avant le 01/01/19**	**Après le 01/01/19**
Seuil d'assujettissement		Revenus d'activité jusqu'à 10 % du PASS Soit environ 4 000 €	Revenus d'activité jusqu'à 20 % du PASS Soit environ 8 000 €
Assiette	**Abattement sur les revenus non professionnels**	25 % du PASS Soit environ 10 000 €	50 % du PASS Soit environ 20 000 €
	Plafonnement	Inexistant	8 PASS Soit environ 320 000 €
Taux	**Niveau**	8 %	6,50 %
	Dégressivité	Réduction de l'assiette pour les revenus d'activité supérieurs à 5 % du PASS	De 6,5 % (au premier euro) à 0 % (au seuil de sortie de l'assujettissement)

https://www.assistant-juridique.fr/salaire_dividendes_avantages_inconvenients.jsp

Articles sur le même sujet :

- Dividendes : mode d'emploi

- Gérer un compte courant d'associé
- Rémunérer un gérant de SARL
- Révoquer un gérant de SARL
- Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi
- Dissoudre une SARL
- Guide pratique de la SARL

- Distribution de dividendes : à quelles conditions ?
- Qu'est-ce qu'un premier dividende ?
- Qu'est-ce qu'un super dividende ?
- Comment sont imposées les distributions de dividendes ?
- Comment verser un acompte sur dividende ?
- Les dividendes versés aux dirigeants de société suivent-ils le même régime social ?
- Distribution de dividendes : la déclaration 2777
- Dividendes : la déclaration IFU ou 2561
- Comment réaliser le rapport spécial sur les conventions réglementées ?
- Comment approuver les comptes annuels d'une SARL ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés